



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR-SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement de l'école
Sacré-Cœur-Saint-Viateur
le mardi 17 décembre 2024 à 18 h 30
662, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H6

PRÉSENCES

- M^{mes} ☒ Marie-Eve Alarie
☒ Stéphanie Carignan
☐ Mélissa Chénier
☒ Karine Filteau
☒ Louise Gagné
☒ Geneviève Gaudet
☒ Joanie Guilbert
☐ Coralie Lajoie
☒ Karine Nolet
☒ Mélissa Ouellet
☒ Jessika Roy
☒ Jenny Sylvain
☒ Mélody Taillon
☒ Myriam Thibault
☐ Valérie Thiboutot
- MM. ☒ Sébastien Grenier
☒ Jacquelin Roy
☐ Michaël Ahern



OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Stéphanie Carignan souhaite la bienvenue aux membres présents. Il est 18 h 30.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-1174-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Karine Nolet, appuyée par Mme Mélissa Ouellet,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 24 SEPT. 2024

CE-1175-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Jacquelin Roy, appuyé par Mme Jenny Sylvain,

QUE le procès-verbal du 24 septembre 2024 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

INTERVENTION DE L'ASSEMBLÉE

Aucune

SUIVI DU BUDGET ANNUEL DE L'ÉTABLISSEMENT (ART. 95 ET 110.4)

Budget du conseil d'établissement :

Madame Carignan informe les membres qu'un budget annuel de 500 \$ est disponible pour le Conseil (gardiennage, déplacements et souper de Noël). Les surplus sont habituellement utilisés pour la location de jeux gonflables, ce que nous souhaitons faire encore une fois cette année.



On présente le budget du service de garde et on mentionne que les choses roulent bien cette année comparativement à l'année dernière.

En ce qui concerne le budget du CSS, Mme Carignan mentionne que certains budgets comme les sorties scolaires en milieu culturel doivent être remis à la fin de l'année si ceux-ci ne sont pas épuisés. Actuellement, nous avons un déficit de 12 857 \$, ce qui est quand même bien compte tenu du budget total.

**DÉCISION AU SUJET DES
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT
FONDS À DESTINATION SPÉCIALE
(ART. 94 ET 110.4)**

Demande de levée de fonds – 3^e cycle :

Madame Carignan présente le projet de levée de fonds des élèves du 3^e cycle.

Ceux-ci désirent vendre des confitures afin de financer leur journée au Mont-Vidéo ainsi que leurs activités de fin d'année.

CE-1176-24 **IL EST RÉSOLU**, sur proposition de
Mme Karine Nolet, appuyée par Mme Louise Gagné,

QUE la vente de confitures des élèves du 3^e cycle soit
adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉE.



Demande de levée de fonds – service de garde :

Madame Marie-Josée Aubut désire faire un mini Marché de Noël en vendant des articles confectionnés par les élèves. Elle désire également faire une demande pour le projet Ose Entreprendre.

CE-1177-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Jenny Sylvain, appuyée par Mme Mélissa Ouellet,

QUE le projet de mini Marché de Noël ci-haut mentionné soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE.

Demande de levée de fonds – Spectacle de Noël :

Il y aura vente de billets de tirage, en soirée, lors du spectacle de Noël (12 décembre). Les participants courent la chance de gagner des paniers cadeaux.

CE-1178-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Marie-Eve Alarie, appuyée par Mme Karine Nolet,

QUE la vente de billets de tirage lors du spectacle de Noël soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉE.



Demande de levée de fonds – Collecte de bouteilles

Une collecte de bouteilles aura lieu le samedi 4 janvier. Les fonds amassés serviront à financer le voyage de la chorale à Sherbrooke.

CE-1179-24 **IL EST RÉSOLU**, sur proposition de Mme Jessika Roy, appuyée par M. Jacquelin Roy,

QUE la collecte de bouteilles du 4 janvier 2025 soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉE.

CONSULTATION SUR LES CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE L'ANNÉE SUIVANTE

Vocation musicale :

Madame Carignan présente les critères d'inscription pour la vocation musicale (2025-2026). Ceux-ci ne changent pas. Les inscriptions se feront en janvier 2025.

Vingt-quatre places sont disponibles en 2^e année. Deux places de disponible en 3^e année. Pour les autres niveaux, c'est selon les départs.

Cinq nouveaux élèves ont été acceptés en 6^e année cette année.

La sélection se fait avec une épreuve de musique à effectuer qui compte pour 50 %, 20 % pour les notes et 30 % pour le comportement. Les réponses sont données aux parents au début du mois de mars.



L'épreuve de musique consiste à interpréter, apprécier et réaliser des pièces musicales (les mêmes critères prescrits par le programme de formation de l'école québécoise).

Centre de services scolaire Harricana :

Madame Carignan présente le document du CSS qui explique les critères pour l'inscription : tous les élèves doivent s'inscrire obligatoirement à leur école de quartier et seront redirigés ici en cas de surplus.

La réinscription se fait annuellement.

La période d'inscription se fera du 20 au 24 janvier 2025.

Les élèves qui ne sont pas du Canada devront s'inscrire directement au CSS.

Choix de l'école : les demandes doivent se faire avant le 30 avril 2025 en remplissant le formulaire approprié. Le transport n'est pas garanti.

Une démarche doit être faite auprès du CSS pour l'enseignement à la maison.



Règles de fonctionnement du Service de garde :

La période d'inscriptions sera du 20 janvier au 7 février 2025.

Les règles de fonctionnement sont établies par le CSS mais doivent quand même être adoptées par le CÉ. Mme Carignan présente donc les règles de fonctionnement. On mentionne qu'il est possible d'exclure un enfant du service de garde en raison du comportement ou s'il y a un non-paiement. La tarification se fait par bloc (matin, midi et fin de journée) selon les balises du Ministère.

CE-1180-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Geneviève Gaudet, appuyée par Mme Karine Nolet,

QUE les règles de fonctionnement du service de garde soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE.

ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Madame Carignan présente les règles de régie interne du conseil d'établissement. Les règles sont les mêmes sauf celle du quorum où il faut quatorze membres (incluant la direction et la direction adjointe), soit huit personnes, dont quatre parents.

CE-1181-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M. Jaquelin Roy, appuyé par Mme Myriam Thibault,

QUE les règles de régie interne soient adoptées, telles que présentées.

ADOPTÉE.



PRÉSENTATION ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Résultats 2023-2024 :

Madame Carignan présente les résultats de l'école selon les diverses disciplines. On remarque généralement une hausse des résultats.

Les parents questionnent :

Soutient-on les élèves qui vivent plusieurs changements d'enseignants en cours d'année?

Remarque-t-on une baisse de réussite entre les étapes et est-ce que l'école est en mesure d'augmenter le soutien dans un tel cas?

APPROBATION DE L'UTILISATION DES LOCAUX

Cadets :

Madame Carignan explique qu'il avait été décidé, l'an dernier, que nous n'avions plus de place pour accueillir les Cadets en 2024-2025. Toutefois, cette décision a été renversée et nous leur offrons la possibilité d'utiliser certains locaux, bien que nous n'entreposions plus tout leur équipement. Ils utilisent désormais une remorque comme entreposage.

CE-1182-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Karine Nolet, appuyée par M. Jaquelin Roy,

QUE la location de locaux pour les Cadets soit approuvée
pour l'année 2024-2025.

APPROUVÉE.



INFORMATION

Travaux d'investissement :

Des travaux de briquetage sont prévus à Sacré-Coeur.

Brigadiers CAA :

Madame Carignan mentionne qu'un beau projet de brigadiers a vu le jour cette année, mais on remarque que le projet s'est rapidement essoufflé bien que l'on voie toujours des élèves marcher le trajet en groupe.

Spectacle de la vocation musicale :

Ce fut un magnifique spectacle cette année! On mentionne même que l'édition de cette année a surpassé toutes les attentes.

Projet cour d'école :

Monsieur Jacquelin Roy fait un bref topo du comité cour d'école. À la suite du sondage, le comité est en cours de proposition d'un projet d'aménagement. Il faudra également avoir un plan de commandite. Monsieur Roy propose de présenter les plans en mars 2025.

AUTRES SUJETS

Projets batteries :

Cette année, nous participons à une collecte de piles. Cette collecte est gérée par le groupe 400.



Collecte de crayons/stylos :

Prochainement, nous participerons à une collecte de crayons et de stylos à l'école.

Comité de parents :

Points abordés : rapport annuel déposé, calendrier 2025-2026 en consultation avec deux propositions, 2^e avertissements dans l'autobus (qui peut arriver parfois tard après l'infraction), école de Launay, comité EHDA et plan d'intervention, nomination de Maxime Pellerin comme DGA par intérim.

TV Saint-Viateur

Stéphanie présente le vidéo.

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 4 février 2025 à 18 h 45.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE-1183-24 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Louise Gagné, appuyé par Mme Geneviève Gaudet,

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 05.

ADOPTÉE.

Le président,

La secrétaire,

Sébastien Grenier

Mélody Taillon